

A C T U A L I T



ENTRETIEN AVEC LES DEUX « FONDATEURS » DU MASTER 2 « GESTION DES ORGANISMES DE PROTECTION ET D'ASSURANCES SOCIALES » (GOPAS)

A la faculté des sciences économiques et de
gestion de Nantes :

Antonin PERROCHEAU et Henry NOGUÈS

E.S. : Pourquoi un master 2 en protection sociale ?

Antonin Perrocheau : J'ai proposé cette formation en me basant sur la pyramide des âges dans le tertiaire et plus particulièrement sur celles des organismes de la mutualité et de la Sécurité sociale.

Les statistiques publiées régulièrement par l'Ucanss fournissent d'ailleurs un excellent éclairage quant aux besoins probables en matière de recrutement dans le régime général de Sécurité sociale au cours de la prochaine décennie.

E.S. : Et pourquoi à Nantes ?

Henry Noguès : Le master « Gestion des Organismes de Protection et d'Assurances sociales » s'inscrit dans le développement de l'Université de Nantes en raison de son histoire. En effet, dans le cadre de la Maison des Sciences de l'Homme-Ange Guépin- dont le thème fédérateur est le lien social -, des chercheurs juristes (P. Hesse, A. Supiot, P. Chaumette, J. P. Chauchard, A. Emane, J. P. Le Crom notamment) et économistes (D. Bouget, R. Tartarin, H. Noguès) ont travaillé sur des questions liées directement à la protection sociale. Ces recherches ont été l'occasion d'échanges riches et variés avec les responsables des organismes de protection sociale tant au niveau régional que national. Ils ont aussi permis la venue à Nantes d'universitaires étrangers spécialistes de ces sujets.



Antonin PERROCHEAU
Maître de conférences associé à l'université de Nantes,
co-responsable du master 2 GOPAS
responsable de la mission multimédia à la CNAMTS

E.S. : Quelle est la spécificité de ce master ?

Henry Noguès : Dans la palette des formations proposées par l'Université de Nantes existaient déjà des cursus en droit social, en administration économie et sociale, en gestion ou en économie.

La réforme « LMD » (licence, master, doctorat) a été une opportunité permettant de construire une formation plus



Henry NOGUES, professeur de sciences économiques à l'université de Nantes et responsable de plusieurs formations en économie sociale

professionnalisée en partenariat avec des cadres des organismes sociaux dont l'un d'entre eux (Antonin Perrocheau) est professeur associé à la formation continue de l'Université.

E.S. : Et quelles sont les raisons de son rattachement à l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de sciences économiques et gestion.

Antonin Perrocheau : Il s'agit d'une formation pluridisciplinaire mais il a semblé logique de rattacher cette spécialisation à l'UFR de sciences économiques et de gestion dans la mesure où elle s'inscrit dans la continuité du master 1 : « Gestion des Administrations Publiques » qui est placé sous la responsabilité du doyen de cette UFR, Bruno Henriot.

E.S. : Quand cette formation a-t-elle débutée et quel est le profil des étudiants ?

Henry Noguès : Après l'accord ministériel obtenu en juin 2004, il nous a été possible d'ouvrir la première promotion en octobre de la même année avec une vingtaine d'étudiants.

Antonin Perrocheau : Quant aux profils des étudiants, le jury de recrutement attache une grande importance à la diversité des formations initiales et des expériences professionnelles.

Ainsi nous avons des étudiants qui proviennent des facultés françaises ou étrangères de droit, de sciences économiques et de gestion, de psychologie, d'écoles de commerce, d'instituts d'études politiques...

D'autres sont déjà engagés dans la vie professionnelle et ont le statut d'étudiants salariés. Leur gestion administrative est assurée par le service formation continue de l'université qui s'est fortement investi dans la mise en place de ce diplôme.

E.S. : Quelles sont les grandes orientations de la formation ?

Henry Noguès : Cette formation de 240 heures de cours comprend 4 grandes unités d'enseignement de 60 heures chacune.

- 1- Analyse des systèmes de protection sociale
- 2- Administration et gestion des organismes sociaux
- 3- Droit de la protection et de la Sécurité sociale
- 4- Régulation et politiques sanitaires et sociales

Antonin Perrocheau : Les enseignements sont dispensés à peu près à parité par des universitaires et des professionnels et à ses unités de formation s'ajoute un cycle de 5 à 6 conférences de 3 h chacune et qui traitent des grandes thématiques ou des sujets d'actualités en matière de protection sociale.

De plus à partir du mois d'avril, les étudiants doivent effectuer un stage, de trois à cinq mois, dans un organisme de protection sociale. Ce stage a pour vocation de faciliter l'insertion professionnelle et de permettre aux responsables de l'organisme d'accueil d'évaluer les capacités existantes ou potentielles de l'étudiant.

Ce stage conduit à la rédaction d'un rapport. De même, l'étudiant devra réaliser un mémoire à partir d'un sujet défini en accord avec son tuteur.

En septembre, chaque étudiant présente son travail devant un jury dans le lequel siège le maître de stage et l'enseignant-tuteur.



Une partie de la façade de la faculté de sciences économique et de gestion

E.S. : Quel constat faites-vous après une année et demie de fonctionnement ?

Antonin Perrocheau : Que les étudiants lors du choix d'un diplôme professionnalisant ne s'orientent pas en priorité vers les métiers offerts par les organismes sociaux par méconnaissance de ces derniers et de la variété des emplois qu'on y rencontre. Ce constat je le fais à chaque fois que je suis amené à présenter le master 2 GOPAS à des étudiants de master 1.

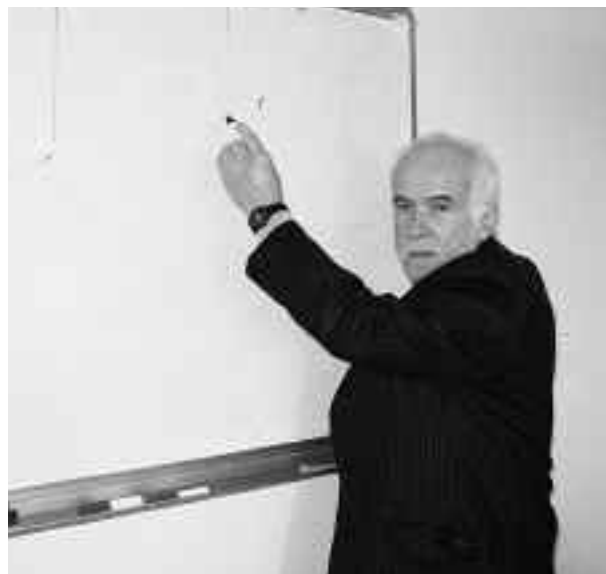
Henry Noguès : Souvent nos étudiants se dirigent vers l'administration générale, notamment des collectivités territoriales et n'envisagent pas un engagement professionnel dans le secteur de la protection sociale. Mais l'existence d'une nouvelle offre de formation à la prochaine rentrée devrait infléchir le

Les étudiants actuellement en activité occupent des postes :

de juristes, de responsables ressources humaines, de chargé de formation en cpam,
de juristes, de chargés d'études en msa et en mutualité,
de chargés d'action sociale en caf,
de responsables de centre de formation dans le secteur social,
de consultant en cabinet d'expertise sociale,
...

Quelques thèmes de stage et de mémoire :

la nouvelle architecture départementale d'accompagnement des personnes handicapées,
le rôle des caisses d'allocations familiales dans la lutte contre la pauvreté,
la loi du 13/08/2004 ; chance ou handicap pour les mutuelles,
l'amélioration de la qualité dans l'accueil écrit,
le dossier médical personnel et ses équivalents européens,
la faute inexcusable et le recours subrogatoire du fonds d'indemnisation de l'amiante,
la sécurisation juridique dans les organismes de Sécurité sociale (le soutien abusif),
les exigences et les enjeux de la certification d'un organisme de Sécurité sociale,
la rémunération périphérique : un véritable enjeu dans la gestion des ressources humaines,
problématiques de la prise en charge de la vieillesse,
la problématique salariale dans un organisme de Sécurité sociale,
le système d'information au service de la gestion et de l'organisation sanitaire régionale,
maintien de l'autonomie et prévention du vieillissement chez les retraités GIR 5 et 6,
la loi du 21 août 2003 sur les retraites et son impact en terme d'organisation sur les caisses de non salariés non agricoles.



Antonin PERROCHEAU

choix des étudiants. En effet, sous l'égide de l'institut de préparation à l'administration générale (IPAG) sera mise en place à la rentrée 2006 - 2007 une préparation au concours de l'EN3S.

Antonin Perrocheau : D'ailleurs avec ma collègue Christine BARNET-VIERZAT, responsable avec moi du master 2 GOPAS., nous allons, en accord avec le directeur de l'IPAG, neutraliser dans l'emploi du temps une journée afin de permettre aux étudiants du master qui le souhaitent, de s'inscrire à la préparation du concours de l'EN3S.



Une partie de la promotion 2005-2006 avec Éliane LE GALLIARD, secrétaire du master (à gauche) et Antonin PERROCHEAU, co-responsable du master (à l'arrière à droite)

Point de vue des employeurs

La CPAM de Cholet a une politique de ressources humaines très axée sur l'accueil des stagiaires et le recrutement de jeunes candidats issus des formations universitaires.

C'est dans ce cadre que nous avons eu le plaisir d'accueillir en mai 2005 une stagiaire issue de la toute nouvelle formation de master 2 « GOPAS » développée par l'université de Nantes.

Céline Gissingier a donc rejoint l'équipe du service Gestion des ressources humaines au sein de notre caisse pour nous aider dans la mise en œuvre du nouveau dispositif de classification et de rémunération des organismes de Sécurité sociale.

Nous avons donc ensemble travaillé sur ce dossier stratégique et je pense que la formation qu'elle a reçue l'avait largement préparée à l'opérationnalité dont elle a fait preuve.

J'ai l'habitude de travailler avec des stagiaires venant d'universités différentes et j'ai pu constater que les connaissances spécifiques enseignées dans cette formation donnaient aux étu-

dians des acquis institutionnels précieux qui facilitent l'intégration au sein de nos caisses.

Très satisfaite de cette expérience, notre Direction a décidé de proposer à Céline à l'issue de son stage, un poste en CDI niveau 5B en tant que Responsable des Ressources Humaines qu'elle a accepté avec plaisir.

Tout est bien qui finit bien...



*Catherine CEINTURET
Attachée de Direction*

Points de vue d'étudiantes de la première promotion (2004-2005)



L'atout majeur de la formation proposée par le Master GOPAS est sa vocation professionnalisante. En effet, une large part de l'enseignement est dispensé par des acteurs du secteur social, ce qui m'a apporté une vision à la fois économique, juridique et sociale de ce domaine. De

plus, la possibilité de faire un stage dans un organisme de protection sociale m'a permis d'entrer plus aisément dans la « vie active ».

Anne Topsent

Consultante Tarification des Accidents du Travail & des Maladies Professionnelles dans un cabinet d'expertise sociale



"Titulaire d'une maîtrise en droit, je fus intéressée par le Master II GOPAS dans lequel je souhaitais associer mes connaissances juridiques aux aspects relevant de la gestion des organismes sociaux. A ce titre, la formation GOPAS dispense des enseignements variés, notamment par l'intervention de professionnels facilitant la juste appréciation d'une grande institution qu'est la Sécurité sociale. De nombreux exposés et colloques viennent enrichir la formation et aider à la réflexion sur les problématiques afférentes aux organismes sociaux. Le stage de fin d'année parachève le Master avec une mise en pratique effective des enseignements reçus et se révèle un important atout à l'entrée dans vie active."

*Sandrine Briend
Juriste dans une MSA*



J'ai suivi le Master professionnel « Gestion des organismes de protection et d'assurances sociales » lors de sa création en 2004.

Je me suis orientée vers cette formation suite à l'obtention d'une maîtrise en droit social à l'université de Rennes.

En effet, je souhaitais me spécialiser dans la protection sociale afin de trouver dans un emploi dans un organisme de Sécurité sociale.

Cette formation m'a ainsi permis de mieux connaître l'univers juridique des organismes de Sécurité sociale : contentieux, droit aux prestations...

Elle m'a également permis de découvrir le fonctionnement de ces organismes et les enjeux de la gestion du risque.

Le stage m'a également beaucoup apporté. Réalisé à la DRASS de Bretagne, ce stage portait sur l'accès des bénéficiaires de minima sociaux aux prestations sociales dans les caisses d'allocations familiales de Bretagne.

Ainsi, outre l'accès aux prestations, j'ai pu découvrir le fonctionnement d'un organisme de Sécurité sociale, la tutelle des DRASS et les différents aspects des professions.

Le mémoire, portant sur le rôle des caisses d'allocations familiales dans la lutte contre la pauvreté, m'a conduit à approfondir mes connaissances de la branche famille.

Ce Master, grâce à mes connaissances de l'institution et de la loi de réforme de l'assurance maladie, m'a permis de trouver, après trois mois de recherche, un emploi de rédactrice juridique au sein du service des relations avec les professionnels de santé / gestion du risque de la CPAM de Versailles.

*Maryline Hubert
Juriste dans une CPAM (Versailles)*



Titulaire d'une Maîtrise de Psychologie et d'un DU de gérontologie, ce Master m'a paru attrayant dans la mesure où il offrait une formation riche et polyvalente en matière de Sécurité sociale et ceci grâce à sa pluralité d'approches (droit, économie, comptabilité...), à une diversité des intervenants et à une variété des problématiques abordées.

Séduite par le champ de l'Action Sociale Retraite, cette formation m'a apporté, outre des connaissances nécessaires et supplémentaires pour travailler dans ce secteur, une ouverture à d'autres disciplines et à la réalité du monde du travail grâce à un stage pratique.

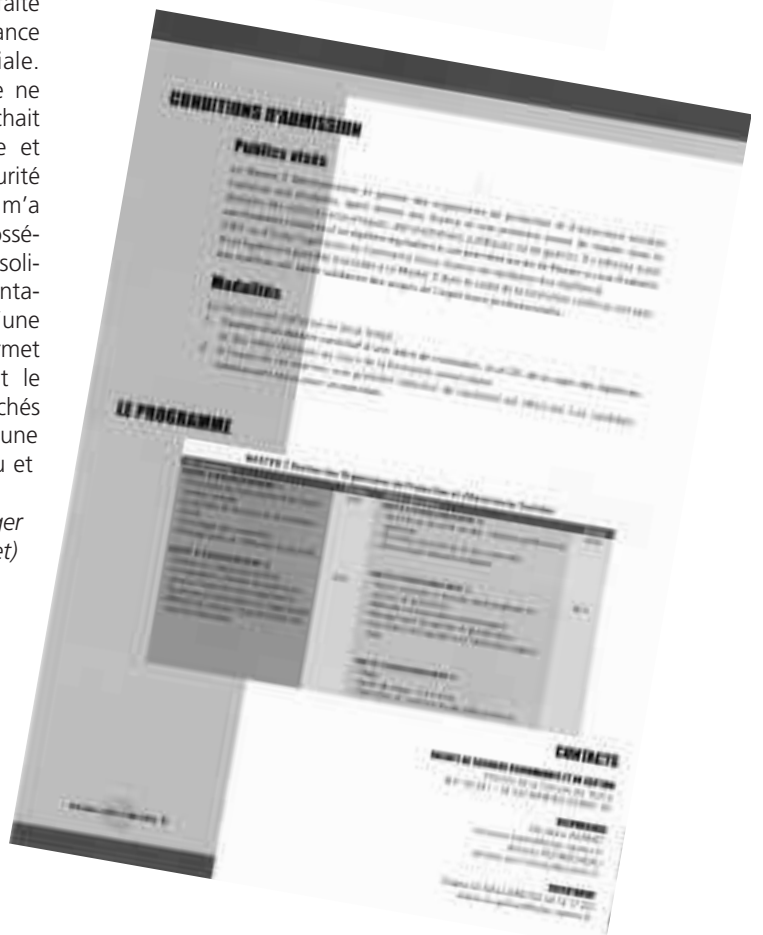
A ce jour, je souhaite vivement pouvoir apporter mes connaissances et m'épanouir professionnellement en travaillant dans ce domaine.

*Emilie Roux
Actuellement en recherche d'emploi*



Mon entrée au Master GOPAS s'est faite plus par curiosité que par connaissance du monde de la protection sociale. Comme beaucoup de personnes, je ne m'imaginai pas tout ce qui se cachait derrière le terme protection sociale et encore moins derrière le terme « Sécurité sociale ». Ainsi, le master GOPAS m'a permis de rencontrer des interlocuteurs passionnés, possédant une très forte volonté de faire vivre ce système de solidarité et de l'améliorer sans cesse. Cette passion a été contagieuse puisque je suis actuellement en poste au sein d'une CPAM. Le master 2 GOPAS a été très enrichissant et permet de découvrir et de comprendre ce qu'est réellement le monde de la protection sociale, en détruisant certains clichés inhérents à la sécurité sociale notamment. Je souhaite une longue vie au master GOPAS et remercie Mr Perrocheau et Mr Nogues pour sa création.

*Céline Gissenger
Responsable RH dans une CPAM (Cholet)*



Master 2 professionnel (bac+5)

Gestion et administration publiques

Spécialité : gestion des organismes de protection et d'assurances sociales

Description :

La spécialité *Gestion des organismes de protection et d'assurances sociales* permet aux étudiants de se spécialiser dans le domaine de l'assurance et de la protection sociale afin de pouvoir trouver ensuite des possibilités d'insertion professionnelle dans ce secteur.

Les professions et métiers associés à ce diplôme recouvrent un large éventail de postes d'encadrement dans les divers organismes qui concourent à la protection sociale. Ces postes concernent des fonctions administratives, de contrôle de gestion, mais également des responsabilités liées à l'organisation de l'action sanitaire et sociale et à la prévention. Cette formation peut également être l'occasion de favoriser des promotions internes pour assurer le remplacement des cadres devant partir en retraite dans la prochaine décennie.

Publics visés :

Le Master 2 Administration et gestion des organismes de protection et d'assurances sociales s'adresse aux étudiants, ayant obtenu une licence et une première année de master dans le domaine des sciences économiques, administratives, juridiques ou de gestion. Il s'adresse aussi aux étudiants titulaires d'un diplôme équivalent à une première année de Master ou aux étudiants d'IEP ou d'École supérieure de Commerce (sous réserve de validation des diplômes).

Il est également possible d'accéder à ce Master 2 dans le cadre de la formation continue soit avec une maîtrise soit après validation des acquis de l'expérience professionnelle.

Programme :

Semestre 1

UEF1 - Analyse des systèmes de protection sociale

Économie de l'assurance et de la protection sociale

Sociologie des solidarités

Démographie et méthodes d'actuariat

Économie de la santé et du vieillissement

UEF2 - Administration et gestion des organismes sociaux

Gestion du risque assurantiel

Comptabilité, contrôle de gestion et gestion financière des organismes

Système d'information et organisation

Institutions de régulation et tutelle des organismes

Semestre 2

UEF3 - Droit de la protection et de la sécurité sociale

Droit de la sécurité sociale : régime général et régimes spéciaux

Droit des organismes paritaires et des mutuelles

Droit social comparé européen

UEF4 - Régulation et politiques sanitaires et sociales

Action sanitaire et sociale, santé publique et actions de prévention

Méthodes d'évaluation économique

Management hospitalier et planification

Métiers du secteur et gestion des ressources humaines

Un stage de trois mois minimum est sanctionné par un mémoire soutenu devant un jury

Recrutement - renseignements

1 - Examen d'un dossier constitué d'une lettre de motivation, d'un CV, de la copie des diplômes et des notes obtenues au cours de la formation universitaire.

2 - A l'issue de cet examen, une première sélection de candidats est effectuée. Les candidats retenus sont reçus pour un entretien.

Secrétaire : Éliane LE GALLIARD, tél. 02 40 14 17 22

eliane.le-galliard@univ-nantes.fr

Adresse : UFR de sciences économiques et de gestion - Chemin de la Censive du Tertre - BP 52231 - 44322 Nantes Cedex 3

http://www.univ-nantes.fr/SI00021/0/fiche___formation/

Responsables : Christine BARNET christine.barnet@univ-nantes.fr

Antonin PERROCHEAU antonin.perrocheau@cnamts.fr

Nota : possibilité à compter de novembre 2006, de préparer le concours de l'école nationale supérieure de la sécurité sociale (EN3S) en liaison avec l'IPAG de Nantes